

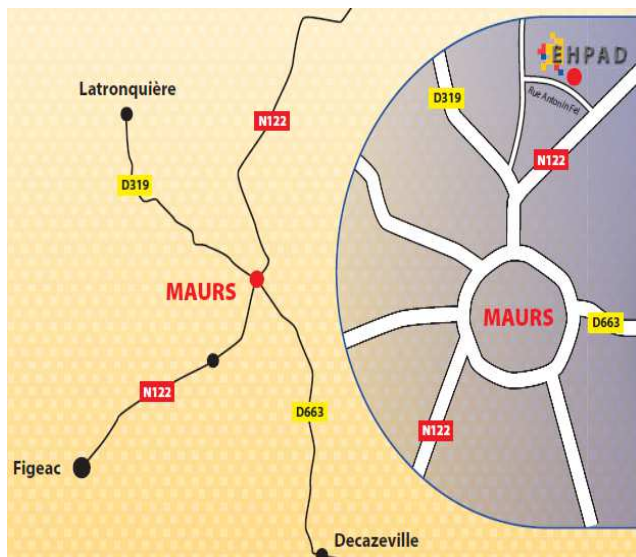
## PRESENTATION DU SERVICE

Le SSIAD de Maurs est l'un des services de l'EHPAD « Roger JALENQUES ». (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Le SSIAD intervient sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées (53 places personnes âgées et 2 places personnes handicapées), il délivre des prestations de soins favorisant la préservation de l'autonomie et la qualité de vie auprès d'un public fragilisé.

Selon l'article D. 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), sont ainsi admises en SSIAD :

- les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes ;
- les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ;
- les personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affections.



### Les locaux du service se situent au 3ème étage de l'EHPAD

Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter le service au :

**04.71.49.19.23**

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h à 11h. Un répondeur prendra le relais en dehors de ce créneau horaire.

Vous pouvez également contacter Mme CAUMON par mail : [ssiad@mr-maurs.fr](mailto:ssiad@mr-maurs.fr)

ou encore joindre le secrétariat de l'EHPAD au : **04.71.49.01.92** qui se chargera de transmettre votre message.

Vous renseigner sur son site internet : [www.ehpadrogerjalenques.fr](http://www.ehpadrogerjalenques.fr) sur lequel vous pourrez trouver la fiche d'inscription au SSIAD.

## PRESTATIONS

- ❖ **Soins d'hygiène et de confort :** aide à la toilette, soins liés à l'incontinence, prévention d'escarres, aide à l'habillage, réfection du lit, aide ponctuelle aux soins...
- ❖ **Soins de la vie quotidienne :** surveillance des paramètres vitaux, état cutané, troubles du comportement, détection des signes de maltraitance, traitement (sous le contrôle de l'infirmière), aide au repas.
- ❖ **Mobilisation/stimulation :** prévention des chutes ; aide au lever/coucher/transfert ; usage matériel adapté ; solliciter/stimuler et faire participer le patient.
- ❖ **Accompagnement :** motifs de prise en charge (retour au domicile après une hospitalisation, rompre l'isolement...), accompagnement en fin de vie.
- ❖ **Soins thérapeutiques relationnels et communication :** nutrition, conseils (habillement, ergonomie...), soutien psychologique usager/entourage, transmissions ciblées aux services médicaux.
- ❖ **Autres prestations extérieures :** information sur les autres prestations existantes (portage de repas, téléassistance, accueil de jour, hébergement temporaire ...).

## FINANCEMENT

L'intervention du service et les soins infirmiers sont **financés en totalité par votre caisse d'Assurance Maladie** et sont indépendants du financement de l'aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.). Les produits d'hygiène de base (savon, cuvette, gants, petit matériel...) restent à votre charge. Le matériel médicalisé peut être pris en charge sur prescription médicale ou tout en partie par l'APA.

## SECTEUR D'INTERVENTION

Le secteur d'intervention du SSIAD se compose de **27 communes au total**<sup>1</sup>(voir bas de page).

## ORGANISATION DU SERVICE



Le Directeur du service est M. BELHAFIANE, Directeur de l'EHPAD Roger Jalenques.

La Responsable du service est Mme CAUMON, Infirmière coordinatrice (IDEC), chargée de l'encadrement de l'équipe et des admissions.

**L'équipe du SSIAD est composée de 16 Aides-soignantes Diplômées.** Dont trois ayant suivi une formation d'Assistant de soins en Gérontologie (ASG).

**Deux Adjoints Administratifs** (EHPAD / SSIAD) travaillent également en lien avec l'équipe.

Les Aides-soignantes interviennent selon vos besoins et selon les possibilités de prise en charge une à plusieurs fois par jour (y compris les weekends et jours fériés). Les horaires d'intervention des tournées du SSIAD sont établies **de 7h00 à 20h00**.

Des Infirmiers Libéraux sont conventionnés avec le SSIAD et peuvent intervenir dans le service afin d'effectuer des soins techniques.

En outre, le service fonctionne en partenariat avec les Services d'Aide à Domicile locaux, des cabinets de kinésithérapeutes, des assistantes sociales, des pédicures etc.

## AUTRES SERVICES DE L'ETABLISSEMENT

L'EHPAD « Roger JALENQUES », propose aussi :

- 2 places d'Hébergement Temporaire
- 10 places d'Accueil de Jour ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 17h
- un service de portage de repas à domicile pour les habitants de MAURS et/ou les communes voisines y compris dans les départements limitrophes.

**Directeur,**  
Mounir BELHAFIANE

**Infirmière  
Coordinatrice,**  
Danièle CAUMON

**2 Adjoints Administratifs,**  
Marie CARSAC,  
Jocelyne SANCONIE

### 18 Aides Soignantes Diplômées,

Lydie NOYNE	Stéphanie BRUEL
Stéphanie LACAZE	Isabelle RATIE
Claudine DELCAMP	Martine PIGANIOL
Marie-Claude VERGNE	Gisèle ROBERT
Véronique BRASSAC	Sabine COUDON
Laurence FRUQUIERE	Valérie VENZAC
Nadine TRIN	Aurélie AUBERT
Yvette FAU	Cécile GARDES
Anaïs ROQUIER	Manuella DE JESUS

<sup>1</sup>(Mauris, Boisset, Fournoulès, Leynhac, Montmurat, Mourjou, Quézac, Rouziers, Saint-Antoine, Saint-Constant, Saint-Étienne-de-Mauris, Saint-Julien-de-Toursac, Saint-Santin-de-Mauris, Marcolès, Saint-Mamet-la-Salvetat, Vitrac, Cayrols, Omps, Parlan, Pers, Roumégoux, Saint-Saury, La Ségalaissière, Le Rouget, Cassaniouze, Calvinet et Saint-Antoine).